Cotisation 2024 ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE ACAT Canada

	Nom :		
35 ans	Adresse :		
le silence acat	Téléphone : Courriel :		
le souhaite :			
☐ Payer ma cotisation de membre			35.00

Total: \$

- ✓ Ajoutez ou modifiez votre courriel uniquement si vous désirez recevoir les *Bulletins* et autres informations par l'Infolettre de l'ACAT, en ligne **exclusivement**.
- ✓ Tous les dons et toutes les cotisations de particuliers feront l'objet d'un reçu de bienfaisance envoyé au plus tard à la fin février 2025, pour l'année fiscale 2024.
- ✓ En tant que membre de l'ACAT, vous :
 - agissez par l'envoi de lettres, par la signature de pétitions ou par la prière en faveur de toute personne torturée, maltraitée ou risquant de l'être;
 - interpellez les autorités qui peuvent intervenir ;
 - encouragez l'ACAT à agir auprès des instances internationales chargées du respect des droits humains;
 - contribuez au volet d'éducation aux droits humains et au soutien des personnes torturées ou maltraitées;
 - transmettez des valeurs de respect et de compassion autour de vous.

Faites parvenir à :

ACAT Canada 2715 chemin de la Côte-Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1B6

Tél: (514) 890-6169 - Courriel: acat@acatcanada.org
N° de bienfaisance : 118777267 RR 0001
Pour faire votre paiement en ligne : acatcanada.ca/participer/